



## ÉDITO : HEUREUX DE VOUS RETROUVER !

Après 2 années particulièrement épuisantes de COVID, où les rapports humains d'une part, et le rapport à l'entreprise, d'autre part, ont été mis à rude épreuve, vos élus UNSA sont heureux de reprendre contact avec vous !

Ne vous méprenez pas ; cela ne signifie pas que, durant cette période, vos représentants UNSA sont restés les bras croisés ! Nous avons poursuivi, en nous adaptant aux contraintes sanitaires, nos travaux pour améliorer vos conditions de travail, rendre plus simple l'accès à la formation et accroître votre pouvoir d'achat.

Vous trouverez dans ce bulletin d'information les principaux accords que nous avons négociés et toutes les actions que nous avons réalisées pour vous au travers des commissions paritaires couvrant la branche des salariés des agences générales d'assurance.

L'activité des agents généraux d'assurance est dynamique en France (vous êtes plus de 27.000 salariés en France toutes enseignes confondues, en croissance constante). Pour autant, elle doit faire face à quelques défis importants : concurrence forte d'autres réseaux, recrutements difficiles, numérisation de la gestion et de la relation clients, évolution permanente des réglementations et des produits nécessitant une mise à niveau régulière.

Mais ces défis sont aussi autant d'occasions pour vous de contribuer à adapter et même repenser vos métiers. C'est pour vous accompagner dans ces transformations et faire en sorte que vous en soyez acteurs et les viviez positivement, que nous, à l'UNSA, nous allons poursuivre nos actions en 2022 et au-delà, et notamment sur des sujets comme la Qualité de Vie et les Conditions de travail, le télétravail, la formation, l'attractivité de la profession.

Ces changements peuvent générer chez certains de l'inconfort, du stress et de l'anxiété. Nous en sommes conscients et c'est pourquoi, l'UNSA, présent à la commission, a appuyé le lancement début 2022 d'une étude (en cours) sur les risques psycho-sociaux des salariés d'agences générales d'assurance pour mesurer l'état des troupes et établir un plan d'actions correctif.

Vous l'avez compris, l'UNSA est à vos côtés chaque jour, alors n'hésitez pas à contacter les élus UNSA afin de nous faire part de vos questions, de vos suggestions, des problèmes que vous pouvez rencontrer ou des sujets que vous souhaiteriez que nous développions pour vous .

Nous vous informerons régulièrement de l'actualité de votre métier.

Si vous souhaitez recevoir ces bulletins d'information directement sur votre messagerie personnelle, n'hésitez pas à nous communiquer votre email.

*Frédéric Dortomb*

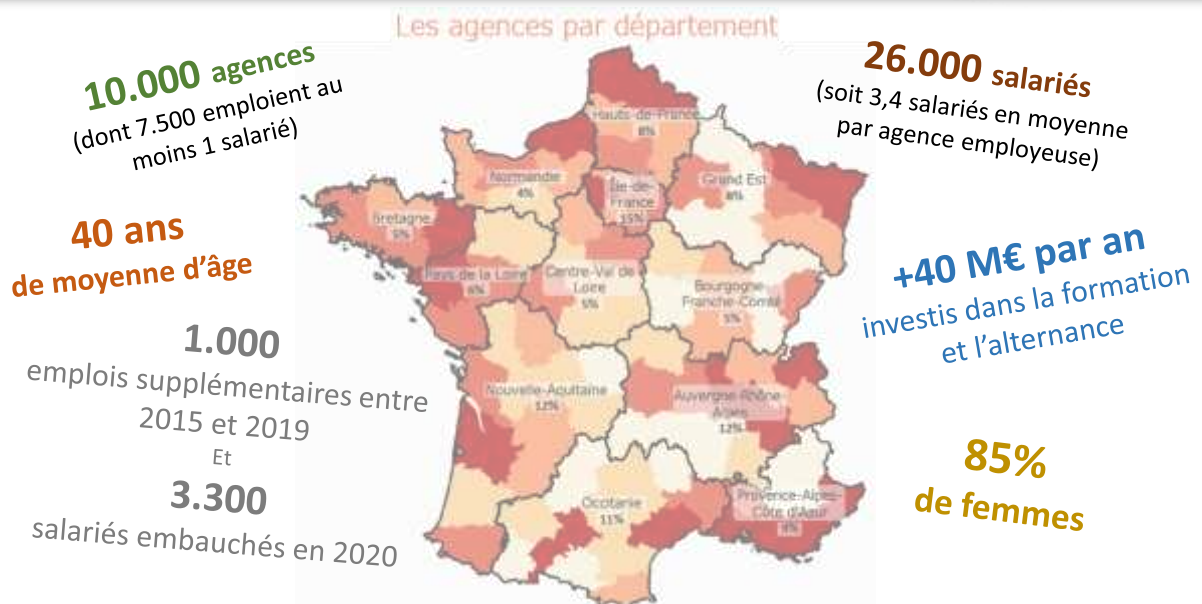
*Salarié AXA, élu UNSA, collègue Salariés,  
Vice-Président de la CPPNI des agences générales d'assurance*



## SOMMAIRE

- **La branche en quelques mots et chiffres**
- **FLASH : Grande Etude RPS : Participez aux entretiens**
- **Bilan 2020-2021 de nos principales actions**
- **L'agenda social 2022**
- **La formation pour les salariés d'agence générale d'assurances**
- **Les élus UNSA à vos côtés**

# LA BRANCHE EN QUELQUES MOTS ET CHIFFRES



## La représentation du personnel de la branche

Les discussions et négociations de la branche entre les représentants des agents généraux et les représentants des salariés d'agence se font principalement au travers de **2 commissions** (la CPPNI et la CPNEFP) réunissant 10 représentants d'agents généraux et **10 représentants des salariés** (2 par Organisation Syndicale représentative)

Ces commissions qui **se réunissent 1 fois par mois** sont organisées sous l'égide de l'AGEA, la Fédération des Agents Généraux d'Assurances, qui représente la profession au niveau national et européen.

Cette Fédération regroupe 15 syndicats d'agents généraux (dont la CNAVS et REUSSIR pour le réseau AXA, MAG3 pour le réseau Allianz, SAGAMM pour MMA, SNAGAN pour le GAN, TRIANGL' pour Generali)

## **Les salariés sont représentés par 5 syndicats dont l'UNSA.**

Les 2 commissions traitent de tous les sujets qui touchent à la formation, l'attractivité de la profession, à la qualité de vie et aux conditions de travail, à la rémunération, etc.

Les **discussions et l'écoute sont de bonne qualité** et de nombreux sujets font l'objet de groupes de travail paritaires (exemples : étude RPS, accord intéressement)

## **ETUDE RPS : PARTICIPEZ AUX ENTRETIENS !**

**FLASH**

Dans le cadre de l'**étude sur la prévention des risques psychosociaux en agence**, démarrée en février 2022, la branche organise, avec l'aide du cabinet Ayming, des entretiens individuels et collectifs afin de recueillir des témoignages de salariés d'agence et identifier les principales sources de risques en agence et les moyens mobilisés pour y faire face. Cela permettra de définir un plan d'actions adapté pour supprimer ou réduire les sources de stress.

Ces entretiens se dérouleront du **16 Mai et 03 juin prochain** en visioconférence et n'excéderont pas deux heures. Le contenu de ces entretiens sera confidentiel.

**Il est nécessaire que vous participiez à ces entretiens** pour que le plan d'actions qui sera mis en œuvre pour améliorer vos conditions de travail soit le plus pertinent possible.

Pour vous inscrire, cliquez sur ce lien : [je m'inscris pour l'entretien RPS](#)

# BILAN 2020-2021 DE NOS PRINCIPALES ACTIONS

- **Avenant n°3 à l'accord frais de santé**

*mise en conformité de la grille des garanties avec le 100% santé*

- **Révision de la convention collective**

*Avec notamment : allongement congés maternité, réduction du délai de franchise, redéfinition des classifications par la revue des métiers, fixation des minima par classe*

- **Accord relatif à l'intéressement collectif des salariés (signé le 26.05.2021)**

*Cet accord fournit un cadre pouvant être décliné dans les agences. Si votre agence n'a pas mis en place un tel accord d'intéressement, relancez votre agent sur le sujet*

- **Accords relatifs aux salaires minima pour 2021 et 2022**

*une revalorisation des minima de salaire par classe a été obtenue de +0,5 à 1% pour 2021 et de +3% pour 2022. Les minima à partir du 1er janvier 2022 s'établissent comme indiqués dans le tableau ci-contre*

Classe	Salaires minima annuels bruts en euros pour , h
Classe 1	
Classe 2	
Classe 3	
Classe 4	
Classe 5	
Classe 5bis	
Classe 6	

- **Co-construction et lancement d'une étude des Risques Psycho-sociaux** en agence générale d'assurances afin d'identifier les risques d'anxiété, de stress, de mal-être, leurs sources et produire un plan d'actions de remédiation

- **Formation professionnelle**

- Révision de la prise en charge des coûts de formation via les différents dispositifs de financement (alternance, pro A, Cap Compétence...)
- Révision et suivi du catalogue de formations CAP COMPETENCE
- Travail sur les certifications de branche éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF)

- **Mise à disposition d'outils et d'un kit « Covid »** pour aider les agents et leurs salariés à se prémunir et à prémunir leurs clients contre les risques d'infection

## L'AGENDA SOCIAL 2022

- **Accord télétravail**

*L'UNSA est favorable à un **mode de travail hybride** (mix de télétravail et de travail en agence) qui permet un meilleur équilibre vie professionnelle et vie personnelle. Vos élus UNSA défendront une position pragmatique et adaptée au contexte du travail en agence générale d'assurances, des conditions d'accès techniques (équipements, réseaux, support) et financières nécessaires au télétravail*

- **Accord Qualité de Vie et Conditions de Travail**

*Les mutations des métiers en agence sont l'occasion de repenser les conditions et l'organisation du travail. L'UNSA sera particulièrement vigilante lors de ces négociations à **améliorer la qualité de vie au travail** et à permettre aux salariés de jouir d'un **équilibre vie professionnelle/vie privée** de qualité et surtout du **droit à la déconnexion**.*

- **Accord égalité professionnelle**

*L'UNSA défend l'**égalité femme-homme** mais aussi la **non discrimination et l'inclusion** de tous les salariés. La priorité de l'UNSA est de passer par une forte **sensibilisation sur ces sujets pour que chacun se les approprie et de permettre ainsi la progression des femmes et des hommes** au sein de l'agence **sur un pied d'égalité**, d'une part, et **faciliter l'accueil de personnel handicapé**, d'autre part.*

- **Fin de l'étude sur les Risques Psycho-Sociaux et plan d'actions associé**

# LA FORMATION POUR LES SALARIÉS D'AGENCES GÉNÉRALES D'ASSURANCE

Avec plus de **40 millions d'euros dédiés chaque année à la formation** et plus de **70% des salariés formés**, la branche des salariés des agences générales d'assurance est particulièrement dynamique.

**La formation professionnelle est clé dans un secteur en constante évolution** (accroissement du nombre d'acteurs sur le marché de l'assurance, évolutions des réglementations, de la relation clients et des modes de consommation, des technologies, transformations internes du secteur, ...). Elle garantit à la fois l'adaptabilité mais aussi l'évolution de l'employabilité.

Un **effort régulier et permanent est assuré par vos élus UNSA**, au sein des Commissions Formation (CPNEFP), en partenariat avec les représentants des agents généraux et avec l'Opérateur de Compétence ATLAS (financement de la formation professionnelle), pour faciliter l'accès à un catalogue de formations et de parcours de formations de qualité et adaptés aux besoins du secteur.

Vous trouverez les principales formations dont vous avez besoin sur le site **CAP COMPETENCE**

<https://capcompetence.com/accueil-capcompetence/>

**L'UNSA, présent à l'OPCO ATLAS, peut vous apporter informations et conseils. N'hésitez pas à nous contacter.**

**L'UNSA vous encourage vivement à vous former régulièrement !**

## LES ÉLUS UNSA À VOS CÔTÉS

Vos élus UNSA dédiés à la branche des salariés des agents généraux d'assurances, aidés par l'ensemble des équipes UNSA, sont là pour défendre et faire progresser vos droits et répondre à vos questions. **N'hésitez pas à nous contacter !**



**Hassan Akid**

Membre permanent CPNEFP/CPPNI

Tél : 04.91.61.99.54

E-mail : hakid2@yahoo.com



**Marie-Laure Marchand**

Membre suppléant CPNEFP/CPPNI – membre permanent OPCO ATLAS

Tél : 06.88.53.25.47

Email : mlmarchand92@gmail.com



**Frédéric Dortomb**

Référent branche salariés agents généraux assurance

Vice-président CPPNI AGEA – membre CPNEFP/CPPNI

Tél : 06.31.34.56.54

Email : frederic.dortomb@axa.com

Visitez également le site UNSA dédié à la branche : [AGENTS GÉNÉRAUX – UNSA](#)  
[fédération Banques Assurances & Sociétés financières](#)